

Évolution. La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) de Bourgogne a tenu sa dernière assemblée générale le 25 mai à Dijon avant la fusion avec la Franche-Comté.

CRESS : une fusion pour 2017 et des interrogations



Lucie Gras, déléguée générale de la CRESS Bourgogne, Michel Pauset, trésorier, Bruno Forest, président et Michel Martin, président de la Mutualité Française Bourguignonne SSAM. « Lucie Gras a été proposée pour devenir la déléguée générale de la CRESS Bourgogne-Franche-Comté », a précisé Bruno Forest.

La CRESS Bourgogne laissera bientôt la place à une CRESS unique Bourgogne Franche-Comté. En attendant, elle a fait un dernier bilan de ses activités et des moyens contraints qui pèsent sur son action. Bruno Forest, président de la CRESS Bourgogne, a d'abord rappelé la légitimité donnée à l'ESS par la loi de 2014 « qui l'a sortie de son image d'économie de la réparation » et la pertinence de sa réponse au chômage, « avec une économie qui, en période de crise a été plus créatrice d'emplois que l'économie classique ». En Bourgogne France-Comté, les 10.137 établissements employeurs représentent ainsi 11,6 % de l'emploi régional, soit 102.969 postes salariés. Il a également

pris acte de la nomination à la région d'un vice-président en charge de l'ESS, Denis Hameau, signe d'une volonté politique favorable. Les deux CRESS ont d'ailleurs pris langue avec la région pour l'organisation - prévue par la loi - de la Conférence régionale de l'ESS, fin 2016, dont les conclusions enrichiront le schéma régional de développement économique. Venant à la fusion, Bruno Forest a annoncé la création d'une association de préfiguration. Elle mène à bien ce chantier qui concerne les deux entités mais aussi l'harmonisation des Dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) régionaux, dans l'optique d'une réponse à l'appel à projets de l'État pour 2017-2019. Quant au Mois de l'ESS, manifestation phare des CRESS, il

a déjà connu une édition 2015 avec une programmation commune. Projet associatif et plan stratégique seront élaborés pour le 4 juillet, avant une mise en débat auprès des adhérents. Une assemblée générale dans chacune des CRESS est programmée pour le 1er décembre 2016, avant l'AG commune fondatrice d'une CRESS unique. Reste la question des moyens, qui a suscité quelques débats dans la salle. Plusieurs interventions ont souligné la nécessité d'aller vers une autonomie financière, la CRESS dépendant à ce jour à 80 % de subventions, une situation qui limite à la fois « l'indépendance de sa structure et ses marges de manœuvre », a rappelé Bruno Forest. Les cotisations devraient d'ailleurs augmenter signifi-

cativement en 2017, selon un barème national.

SYLVIE KERMARREC

La CRESS Bourgogne en Chiffres

- ◆ 454.957 d'euros de budget en 2015, soutenu par l'État et la région, excédentaire de 26.125 euros.
- ◆ 12 mandats de représentation ; actions de concertation et lobbying.
- ◆ 100 personnes formées à l'ESS, 600 lycéens sensibilisés, 100 étudiants de l'IRTESS...
- ◆ 135 manifestations dans le cadre de la 8e édition du Mois de l'ESS.

en bref

ESS

LES JOURNÉES DE L'ÉCONOMIE AUTREMENT.

Les 25 et 26 novembre prochain, le mensuel Alternatives Economiques, le CNCRES et la CRESS Bourgogne organiseront à Dijon Les Journées de l'Économie autrement, dédiées à l'économie sociale et solidaire. Cette manifestation prendra place dans la programmation de la 9e édition du Mois de l'ESS.

Bâtiment

GUIDE PRATIQUE 2016 DU POMPAGE DU BÉTON PRÊT À L'EMPLOI.

Le Syndicat national du pompage du béton (SNPB) met à la disposition de ses adhérents et prescripteurs, une mise à jour du guide pratique du pompage du béton prêt à l'emploi. L'occasion pour le syndicat de faire un point actualisé sur les aspects techniques, réglementaires et économiques de l'activité. Moyen de mise en œuvre industriel du béton le plus moderne, le pompage s'adapte à toutes les tailles et types de chantier en génie civil, en voirie, dans le bâtiment (bâtiments de grande hauteur, maison individuelle, rénovation de bâtiments, accessibilité, ouvrages ruraux, équipements sportifs et culturels...), et permet d'acheminer le béton partout, y compris dans les endroits les plus insolites et difficiles d'accès. Avec 1.000 pompages par jour en moyenne et plus de 6 millions de mètres cubes de béton prêt à l'emploi (BPE) pompés par an, le pompage du béton est une solution qui connaît un succès grandissant. Le guide 2016 souligne la progression de l'activité qui met en œuvre chaque année plus d'un quart de la production de BPE en France. Créé en 2003, le SNPB regroupe 110 adhérents, qui interviennent sur tout le territoire avec plus de 1.800 pompes à béton.

◆ Pour télécharger le guide pratique du pompage du béton prêt à l'emploi : <http://urlz.fr/3EHS>

Formation

QUELLES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LES ASSOCIATIONS ?

Samedi 4 juin, dans les locaux de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Côte-d'Or, a été présenté aux taxis de Côte-d'Or la plateforme nationale de mise en relation client / taxi appelée « Le.Taxi », lancée officiellement le 22 mars par Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, et Jean-Vincent Placé, secrétaire d'État chargé de la Réforme de l'État et de la simplification. Cette innovation, issue de la loi du 1er octobre 2014 relative aux taxis et VTC, a pour objectif de développer l'accès des clients à l'offre de taxis par voie électronique, au moyen d'un registre national de géolocalisation. Le client pourra dorénavant héler électroniquement un taxi qui se trouve à proximité, et accéder ainsi à une identification rapide de son moyen de transport. Avec cette innovation, le client n'aura plus à payer de course d'approche. Il pourra par ailleurs évaluer la qualité du service fourni. À terme, ce sont potentiellement 30.000 chauffeurs qui sont susceptibles d'être référencés sur cette plateforme.

NOUVEAU : Changement de nom commercial, MP CONSEILS devient IMPACT, membre indépendant du réseau CBRE

CBRE | IMPACT

Membre indépendant du réseau CBRE

SPÉCIALISTES EN BUREAUX, SURFACES COMMERCIALES & LOCAUX D'ACTIVITÉS

Toutes nos offres sur www.impact-cbre.fr

VOTRE ÉQUIPE DE CONSEILLERS EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE en bourgogne.



03 80 51 71 71